

L'Éducation aux droits humains portée par les structures locales d'Amnesty International France

Bilan 2021



Table des matières

1. Introduction.....	4
2. Les interventions EDH des structures locales d'AIF.....	5
2.1 Les interventions EDH des structures locales en quelques chiffres.....	5
2.2 Les lieux d'intervention des structures locales.....	6
Le milieu scolaire	6
Témoignage : Egalité filles-garçons à Vélizy	7
Les autres publics	8
2.3 Les thématiques d'intervention	8
3. Les intervenantes et intervenants AIF en EDH	9
4. L'adaptation au contexte et innovations	10
Témoignage : Cinéma et droits humains.....	11
4.1 La recherche d'opportunités d'intervention	12
5. En guise de conclusion	13

Note aux lectrices et lecteurs :

Cette synthèse vise à dresser une tendance de l'Éducation aux droits humains à Amnesty International France à la lumière des retours obtenus par les structures locales ayant répondu au questionnaire que nous leur avons adressé au premier trimestre 2022. Elle ne prétend pas lister de façon exhaustive les actions menées en EDH mais en donne une vision consolidée.

« L'intervention nous informe sur les contextes politiques des autres pays mais aussi de constater les inégalités et les injustices dans notre société »

« Elle permet de se rendre compte des problèmes que certains rencontrent, au premier abord, on ne peut pas réaliser les problèmes dans d'autres pays »

« Amnesty est là pour dénoncer les injustices et aider les gens qui n'ont pas forcément les aides requises »

« J'ai trouvé l'histoire de chacune des victimes très intéressante »

« Je ne serai pas allé voir de moi-même mais l'intervention m'a donné envie d'aller faire un tour sur le site »

« Les causes présentées étaient importantes et nobles »

« C'est une belle association car elle lutte pour le respect des Droits Humains dans tous les pays ».

Citations issues des témoignages de Clara, Kathleen, Mathis, Reina, Alexis, Louna, Léane, Luca, Bertrand, Médéric, Lisa, Estelle, Athanase, Diana, Eloi, William, Léo, Marie, Mathys, Aléane, Clara, Paolo, Meryl, Lucas, Pauline, Elliot après les interventions du groupe 248 au Lycée Philippine Duchesne.

1. Introduction

Chez Amnesty International France (AIF), les interventions d'Éducation aux droits humains (EDH) sont largement portées et animées par les militantes et militants des structures locales (groupes locaux, cercles d'action, et antennes jeunes). Comme chaque année depuis 2017, un questionnaire a été envoyé aux structures locales d'AIF afin de faire un bilan des activités EDH menées en 2021 dans toute la France, et les réponses reçues forment la base de ce bilan annuel.

La démarche de ce bilan a un triple objectif :

- **faire une photographie** des structures et publics auprès desquels les militantes et militants interviennent,
- **donner de la visibilité** à la contribution des structures locales et de leurs militantes et militants en faveur de l'Éducation aux droits humains,
- **participer aux démarches** qui nous permettent de déposer une demande de renouvellement de l'agrément d'Amnesty International France auprès du ministère de l'Éducation nationale.

Nous vous proposons ici une synthèse des éléments partagés par les **136 structures locales** ayant répondu au questionnaire et qui ont mené des actions EDH en 2021. En 2020, 108 structures locales avaient répondu au questionnaire. En 2019, elles étaient 155 ; en 2018, elles étaient 140 et en 2017, 129.

Sur les 136 structures locales qui ont répondu, 132 étaient des groupes locaux, 4 des cercles d'action. Comme les années précédentes les Antennes Jeunes (dont les activités s'organisent principalement autour des années scolaires et universitaires) n'ont pas participé à ce questionnaire annuel.

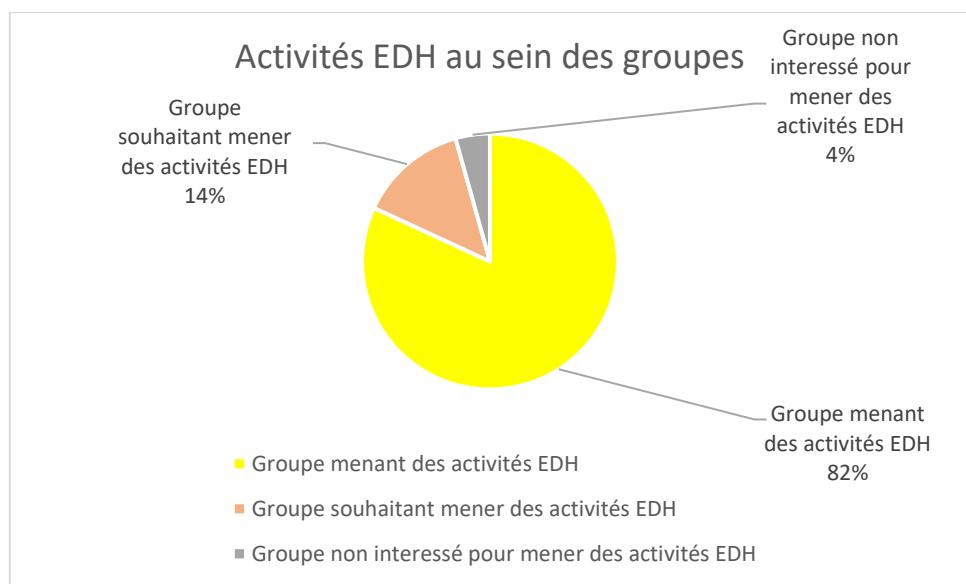
Après une année 2020 marquée par une forte baisse du nombre des interventions d'Éducation aux droits humains mais aussi une forte adaptation des structures locales pour continuer de faire vivre la mission d'Éducation aux droits humains d'Amnesty International France, l'année 2021 a vu la **reprise quantitative des interventions** mais aussi une **poursuite qualitative des adaptations** et des innovations dont a su faire preuve le mouvement.

2. Les interventions EDH des structures locales d'AIF

L'Education aux droits humains est une des trois compétences principales d'Amnesty International avec la recherche et le plaidoyer, et une activité largement plébiscitée par les structures locales comme le montrent les résultats du questionnaire annuel.

2.1 Les interventions EDH des structures locales en quelques chiffres

En 2021, **83% des structures** qui ont répondu au questionnaire **ont mené des activités** d'Éducation aux droits humains. Parmi les structures qui n'en mènent pas, **76%** se déclarent néanmoins **intéressées pour en mener**. Ainsi **95,7% des structures** qui ont répondu sont intéressées ou actives en Éducation aux droits humains !



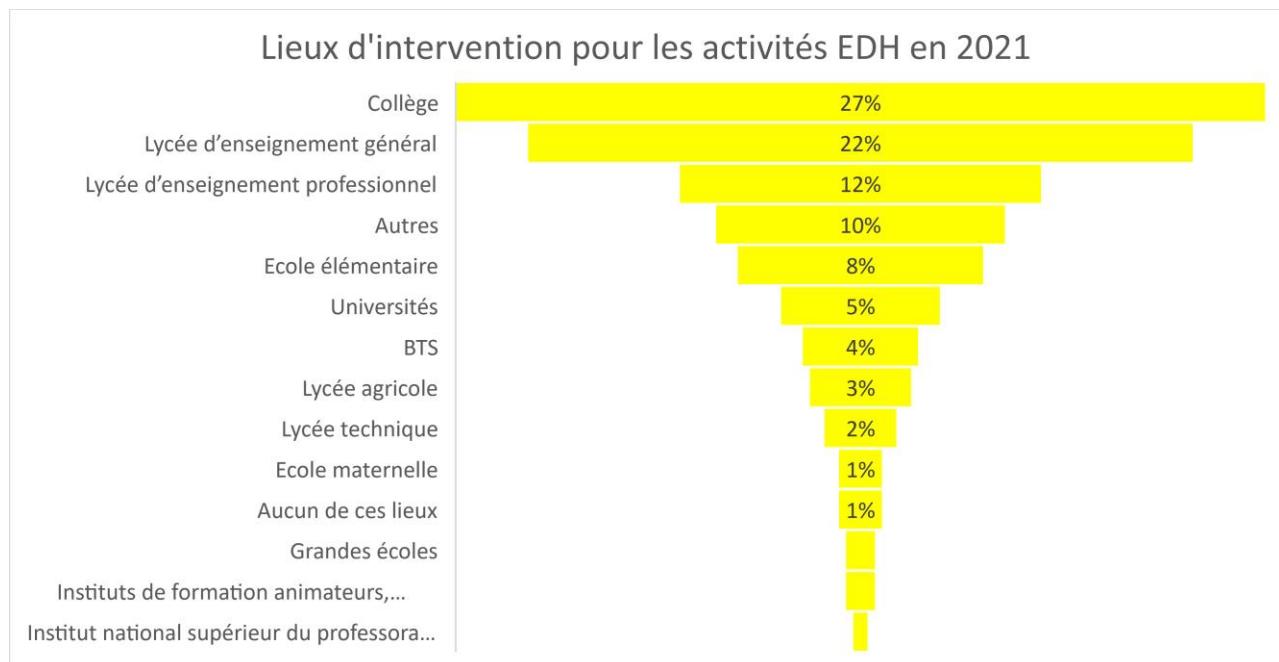
1022 interventions EDH ont été menées en 2021 par les 129 structures locales ayant répondu au questionnaire (566 actions avaient été menées en 2020). Ces activités ont bénéficié à **15 573** personnes, dont près de **67,5% sont des collégiens et lycéens** (contre 92% en 2020).

La reprise des activités a ainsi vu une reprise de la diversification des lieux d'intervention même si l'espace scolaire reste l'environnement privilégié des interventions EDH menées par les militantes et militants.

La quasi-totalité des interventions menées durent entre 1 et 2 heures.

2.2 Les lieux d'intervention des structures locales

Comme les années précédentes, les structures locales sont intervenues de manière très majoritaire dans les établissements scolaires et notamment les collèges et les lycées.



Le milieu scolaire

Le milieu scolaire, en particulier au niveau secondaire (collège et lycée), reste l'espace d'intervention le plus répandu, avec plus de 75% des interventions menées.

Les interventions dans les lycées peuvent avoir lieu dans des **lycées d'enseignement général, technologique ou professionnel** et concernent des jeunes de la classe de 2^{nde} à la Terminale, ainsi que des étudiants en CAP, ou baccalauréat professionnel.

Les activités EDH menées auprès d'un public en **formation post-bac** (BTS, IUT, formations d'enseignants, grandes écoles, universités), sont proportionnellement plus importantes puisqu'elles concernent 9 % des publics, contre 4% en 2029 et 3% en 2018 et 2017.

En dehors des interventions « classiques » et plutôt ponctuelles en milieu scolaire, la collaboration peut prendre la forme de partenariats avec l'Education Nationale : Réseau REP+, Inspection académique, OCCE (Office central de la coopération à l'école).

La collaboration peut également prendre la forme de projets communs entre un établissement et une ou des structures militantes.

Témoignage : Egalité filles-garçons à Vélizy

C'est la veille des vacances de fin d'année.

Un souffle de fête irradie les visages des enfants auréolés de bonnets rouges, d'oreilles de lapin et autres accessoires colorés.

Malgré les masques rappelant que l'insouciance n'est pas totalement de mise, l'imminence de Noël laisse déborder la joie si longtemps contenue...

Au milieu de cette effervescence, nous osons demander à 4 classes :

CM1/CM2 CM1 CM2 CE2/CM1

de réfléchir sur le thème de l'égalité Garçons/Filles, une gageure...

Et pourtant, à notre grande surprise, les visages se concentrent, attentifs et pour beaucoup réactifs.

Nous constatons que les élèves sont déjà bien sensibilisés à la question, résultat sans aucun doute du travail de leurs professeurs et de leurs parents.

Nous les accompagnons donc plus loin dans la réflexion autour de mots dont ils ne maîtrisent pas encore le vocabulaire : « discrimination », « stéréotype ».

Certains ont même flairé le piège : quand on leur donne une liste d'adjectifs autour desquels il faut mettre une couleur correspondant au sexe, exemple, « bavard », dans chaque classe, plusieurs élèves se sont écriés : « mais, madame, on peut mettre les deux ! »

Le seul sujet de polémique a été l'occupation de la cour de récréation avec le foot des garçons...

Sinon, aucun ricanement ni réflexion sexiste ou machiste ? Peut-être certains n'ont-ils pas osé ? Ceux-là auront aussi réfléchi ...

Nous nous sommes appuyés sur l'article 2 de la CIDE (Convention des Droits de l'enfant) qui stipule que :

« Tous les droits énoncés par la Convention doivent t'être accordés, quelle que soit ton origine ou celle de tes parents, de même qu'à tous les autres enfants, filles et garçons »

Et sur l'article 1 de la DUDH (Déclaration universelle des droits de l'homme) :

« Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité »

C'était sans doute le souffle des fêtes de fin d'année !

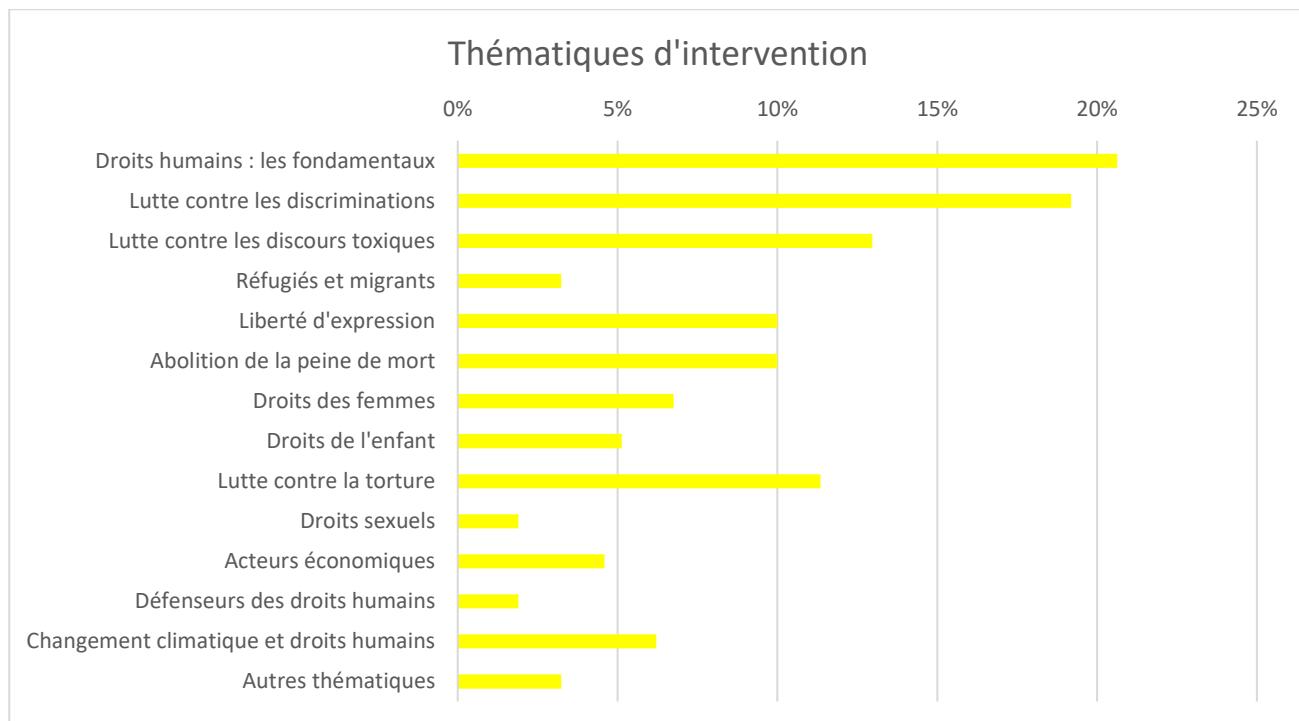
Les autres publics

Les activités d'EDH vers d'autres publics, qui visent une diversification des publics touchés, restent largement minoritaires. Quelques structures locales interviennent dans des lieux variés que l'on peut répartir en plusieurs grandes catégories : **structures socio-éducatives** (club sportif, centre de loisirs, maison de quartier, maison des jeunes, bibliothèque...), **structures médico-sociales** (maison de retraite, institut médico-éducatif, hôpitaux, ...) et **autres structures / lieux** (bars associatifs, structures confessionnelles, ...).

Des formations « Diversifier ses lieux d'intervention en Education aux droits humains » sont disponibles au national et en région, les inscriptions sont possibles auprès du service Formation des militants formation@amnesty.fr

2.3 Les thématiques d'intervention

Les thématiques des interventions restent variées. Les plus fréquentes en 2021 étaient : les **droits humains – les fondamentaux, la lutte contre les discriminations et la lutte contre les discours toxiques**. La liberté d'expression a également été très prisée pour les interventions tout comme l'abolition de la peine de mort, les 40 ans de l'abolition en France ayant été une occasion de sensibiliser et éduquer à cette thématique. On note au contraire une baisse proportionnelle importante des interventions sur la thématique de l'asile et des migrations qui a longtemps été une thématique phare des interventions en Education aux droits humains.



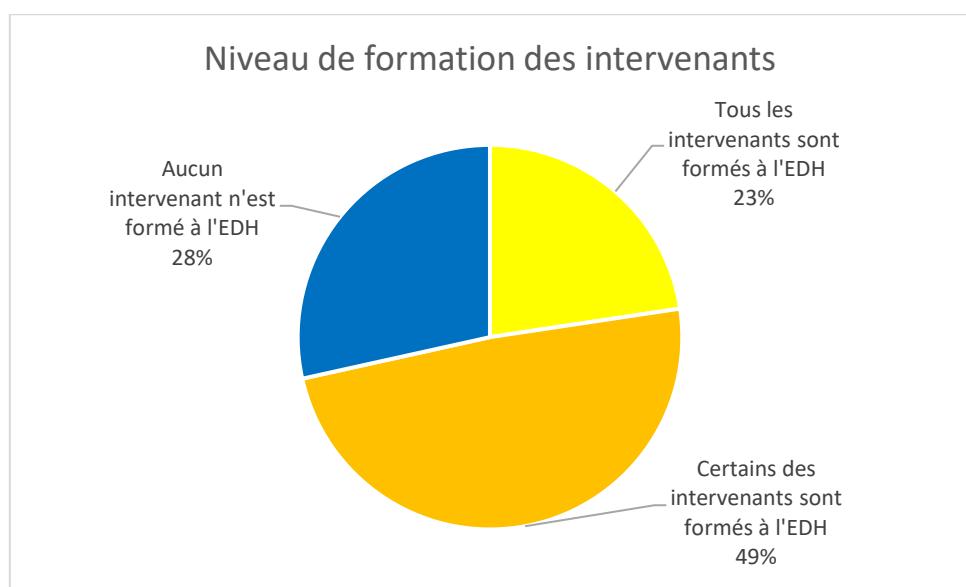
3. Les intervenantes et intervenants AIF en EDH

Au total ce sont **457 militantes et militants** qui organisent des activités EDH au sein des 139 structures locales ayant répondu au questionnaire (337 en 2020).

Le **nombre d'intervenantes et d'intervenants** en Éducation aux droits humains par structure varie de **1 à 13**, soit une moyenne de **3,28 personnes** par structure. En moyenne les structures qui ont répondu sont composées de 12 personnes ; le **ratio de personnes de la structure locale intervenant en EDH est donc de 27,6%** dans les structures ayant répondu.

80,8% des structures sont en lien avec leur Relais EDH ou leur Responsable Régional dans les régions où il n'y a pas de Relais EDH. **Fin 2021, 24 régions avaient un ou une Relais EDH.**

Les réponses au questionnaire indiquent qu'une grande majorité des intervenants en EDH ont été formés à l'EDH.

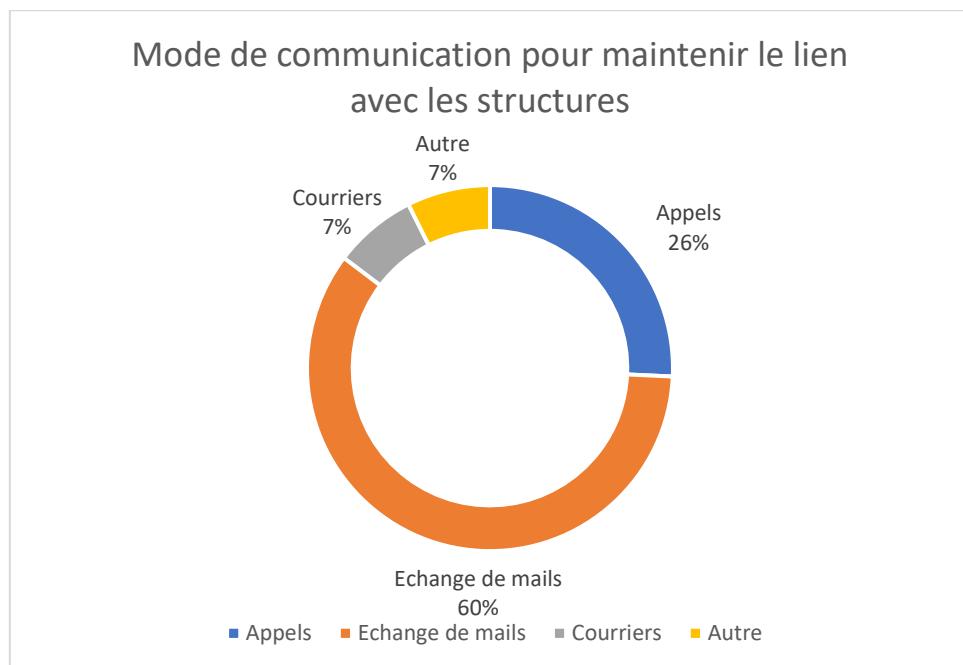


Ainsi dans 22,6% des structures, toutes les personnes intervenant en EDH dans votre structure avaient été formées à l'EDH et dans 48,9% des structures au moins certaines des personnes intervenantes avaient été formées, soit au total **71,5% des structures ont des membres formés à l'EDH**. Seules 28,5% n'ont pas de membres formés.

En 2021, 33,7% des personnes formées l'avaient été au sein des formations nationales, 55,1% dans les formations régionales et 4,1% dans d'autres formations.

4. L'adaptation au contexte et innovations

En 2021, les structures locales ont encore dû s'adapter au contexte sanitaire qui a continué de perturber les interventions en présentiel. Cependant en 2021 **69,1% des structures ont pu mener des actions EDH en présentiel** (contre 48% en 2020). Les structures dans lesquelles les interventions ont eu lieu étaient déjà connues à 72,7%.



Les structures locales ont pu maintenir les liens avec les lieux d'intervention connues par le passé à 68,4%, principalement par des échanges de mails (59,6%) et des appels (25,7%).

19,1% des structures se sont saisies des activités d'éducation aux droits humains en ligne ont été développées par les équipes du Secrétariat national, surtout en les partageant auprès de leurs contacts par mail, peu sur les réseaux sociaux.

Témoignage : Cinéma et droits humains

Le groupe local de Laval a organisé l'événement « Cinéma et droits humains » en octobre 2021.

Des enfants de CE2/ CM1 de l'école de Parné sur Roc en Mayenne ont pu visionner le film d'animation *Parvana*, de Nora Twomey. Ce film suit la vie d'une petite fille qui vit en Afghanistan, sous le régime taliban, et décide de se travestir en garçon afin de subvenir aux besoins de sa famille, après l'arrestation de son père et en l'absence d'hommes dans sa famille.

Les militants d'AIF sont ensuite intervenus en classe auprès de ces élèves, pour aborder les droits de l'enfant.

L'après-midi a été consacrée à des activités participatives : discussions autour du film *Parvana*, photolangage autours des droits, activité autour de la Convention des droits de l'enfant, jeu de rôle « Un pas pour les droits ».

L'exposition sur les droits de l'enfant d'AIF a également été exposée dans l'école, pour sensibiliser tous les autres élèves de l'établissement.

L'enseignante a ensuite poursuivi le travail sur le sujet avec la classe, et les enfants ont réalisé la fresque suivante, qu'ils ont affichée dans l'école :



4.1 La recherche d'opportunités d'intervention

La recherche d'opportunités d'intervention permet de développer le nombre d'interventions en Education aux droits humains.

Dans la moitié des interventions menées en 2021, celles-ci ont lieu à la **suite d'une demande externe**.

Dans 31,7% des situations, les structures militantes font elles-mêmes les démarches pour proposer des interventions.

Ces tendances rejoignent celles que nous connaissions avant la crise sanitaire.

69,8% des structures ne sont pas intervenues dans de nouveaux lieux en 2021. Pour celles qui sont intervenues dans de nouveaux lieux, ce sont principalement dans des lycées (28,6%), et des collègues (27%) que les nouvelles interventions ont eu lieu.

La semaine de la presse et des médias à l'école, le Festisol, un parcours laïque et citoyen organisé par une collectivité locale ou encore le concours Plume rebelles sont également des occasions de développer des activités d'Éducation aux droits humains.

En 2021, la très grande majorité des structures (93,4%) n'avaient pas développé des liens avec l'académie (inspections, rectorat, etc.) de leur région ou d'autres acteurs de l'Education nationale (ateliers Canopé, etc.). Lorsque cela a été le cas, les contacts avec des inspecteurs ou inspectrices académiques ont principalement été mis en avant.

5. En guise de conclusion

Après une année 2020 très fortement impactée par la crise sanitaire mais qui a également permis de mettre en avant les fortes capacités d'adaptation du mouvement, 2021 a vu une **nette reprise des interventions en présentiel et la continuation des adaptations**. Les réponses au questionnaire de 2021 montrent que nous nous rapprochons des tendances qui avaient été notées avant la crise sanitaire.

De nombreuses structures ont souligné la qualité des ressources pédagogiques mises à disposition qui les trouvent pertinentes, améliorées, mais qui souhaiteraient qu'elles soient encore plus variées pour différents publics.

La demande d'accompagnement qui ressort **en formation** se voit renforcée en 2022 avec la proposition de non plus trois mais **quatre formations EDH annuelles au Secrétariat national** (dont une spécifiquement pour et par les jeunes) et une nouvelle formation « Education aux droits humains : Outils et méthodes » proposée en région, en plus de la formation « Diversifier ses lieux d'intervention en EDH. Les **formations EDH en région**, en lien avec les formateurs et formatrices en région et les relais EDH, se développent ! De quoi être de plus en plus nombreuses et nombreux à proposer des interventions d'Education aux droits humains sur tout le territoire national et auprès de publics variés !

Le prochain bilan 2022 devrait nous permettre de voir encore de nouvelles évolutions ! Mais avant 2022, et pour 2021 un grand

Merci !

Merci à toutes les structures locales qui ont répondu au questionnaire et ont ainsi permis l'élaboration de ce bilan.

Merci à toutes celles qui ont partagé un projet d'EDH qui leur tenait à cœur, montrant à quel point les structures locales continuent de faire vivre l'EDH, malgré le contexte.

A très vite !